

Madame Roselyne BACHELOT- NARQUIN

Ministre de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports
8 avenue de Ségur
75700 PARIS

LE SECRETAIRE GENERAL

« Branche services de santé »

Réf. 2009/03/50 D.Be/NC

Paris, le 6 mars 2009

OBJET :

PREAVIS DE GREVE

POUR LE 19 MARS 2009

COURRIER RECOMMANDE A.R.

Madame la ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 521-2, L 521-6 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE, de s'associer à l'initiative prise par la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE pour une grève interprofessionnelle **le 19 mars 2009**.

Dans le droit fil des mobilisations massives du 29 janvier dernier, nous manifesterons à nouveau, avec les salariés du secteur privé, pour :

- 1. une hausse des salaires et pensions,**
- 2. la défense du service public**
- 3. l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des postes statutaires nécessaires au fonctionnement des établissements**
- 4. la défense de notre système de protection sociale et de santé.**
- 5. l'ajournement du projet de loi «Hôpital, Patients, Santé et Territoires»**

Afin de permettre aux personnels et agents de la Fonction Publique Hospitalière (secteurs sanitaire, social et médico-social) relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du mercredi 18 mars 2009 à 20 heures au vendredi 20 mars 2009 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.


Didier BERNUS
Secrétaire Général
Branche des services de santé

